



Taux de retard pour un notaire

Par Gigi

Après achat d'un appartement en 2010 le notaire, en 2018, m'informe qu'il me doit une somme de 1 170 ? correspondant à un trop perçu

Suite à une demande d'intérêts de retard me propose des intérêts à 0,25 pour 2011, et 1,00 pour 2012 à 2015 et 0,75 % de 2015 à 2017 etc...

Alors que j'ai un tableau qui fait état d'intérêts beaucoup plus importants, soit 4,06 % au 1^{er} semestre 2015, 4,29 au 2^{eme} semestre 2015, 4,54 au 1^{er} semestre 2016 etc...

Je voudrais savoir quels sont les bons taux à prendre en considération étant donné que je suis une personne physique qui n'agit pas pour des besoins professionnels

Merci de votre réponse